

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
"PAYS DE LAPALISSE"**

**Délibération N°20**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**L'an deux mil vingt-cinq**

**Le Quinze Janvier à 19 heures**

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes  
"PAYS DE LAPALISSE"

légalement convoqué en date du 9 janvier 2025 s'est réuni, à la  
Salle de la Grenette de Lapalisse, en séance ordinaire publique  
sous la présidence de

**Monsieur Jacques de CHABANNES, Président**

Étaient présents :

- Commune de BARRAIS-BUSSOLLES : Mme THEVENOUX
- Commune de BILLEZOIS : M. PLANCHE
- Commune de LE BREUIL : M. LASSALLE
- Commune de DROITURIER : M. POUZERAT
- Commune de ISSERPENT : M. SALLES
- Commune de LAPALISSE : M. de CHABANNES. M. BOUCHET. Mme QUATRESSOUS.  
M. BRUNIAU. Mme CHERVIN. M. ROUSSILHE. Mme MINARD de CHABANNES.  
M. BODIN. Mme PÉRICHON. M. FERBOS. Mme AUBIN
- Commune de PERIGNY : M. HERVIER
- Commune de SAINT-CHRISTOPHE-EN-BOURBONNAIS : M. MATICHARD, pouvoir du  
titulaire Mme WALRAET
- Commune de SAINT-ETIENNE-DE-VICQ : M. POTHIER
- Commune de SAINT-PIERRE-LAVAL : M. COLLANGES
- Commune de SAINT-PRIX : M. HANGARD
- Commune de SERVILLY : M. GAUD

Formant la majorité des membres en exercice.

Excusés :

- Commune de ANDELAROCHE : Mme RICHARD, pouvoir à M. HANGARD
- Commune de BERT : M. VIVIER, pouvoir à Mme THÉVENOUX
- Commune de SAINT-PRIX : Mme L'HULLIER

Madame Delphine THEVENOUX a été élue Secrétaire.

Monsieur le Président informe le Conseil qu'une demande de  
subventions au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires  
Ruraux (DETR) 2025 doit être déposée avant le 15 février 2025.

Il propose de solliciter des subventions au titre de la DETR  
pour l'opération suivante:

-Renouvellement des éclairages de stade:

Il est proposé le passage en leds des terrains suivants :

- Passage en leds de l'éclairage du stade de Le Breuil = 6 162,48 € HT
- Passage en leds de l'éclairage du stade de Saint-Christophe en Bourbonnais =  
15 247,62 € HT
- Passage en leds de l'éclairage du stade de Rugby de Lapalisse =  
10 550,48 € HT
- Passage en leds de l'éclairage du stade annexe de football de Lapalisse=  
14 366,98 € HT
- Passage en leds Stade de football de Saint Etienne de Vicq =  
10 550,48 € HT
- Passage en leds Stade de Billezois = 15 247,62 € HT
- Création éclairage stade de Bellevue = 50 000 € HT

Le coût estimatif des travaux est estimé à 122 125,66 € HT.

Le plan de financement prévisionnel est les suivant :

- DETR (35%) = 42 743,98 €
- Autofinancement Communauté de Communes =79 381,67 €

NOMBRE DE CONSEILLERS	
EN EXERCICE :	25
PRESENTS :	22
VOTANTS :	24

**OBJET :**

**DETR 2025**

Le Conseil, entendu les explication de son Président, et après en avoir délibéré décide à l'unanimité :

- d'approuver le programme d'investissement présenté.

Fait et délibéré à Lapalisse les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme,  
Le Président,  
J. de CHABANNES,

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
"PAYS DE LAPALISSE"

Certifié exécutoire

Transmis en Sous-Préfecture  
de Vichy le : 23 JAN. 2025

Publié ou Notifié  
le : 16 JAN. 2025

Accusé Réception en Sous-Préfecture

le :

Ou Accusé Réception de la télétransmission

le :

Le Président,  
J. de CHABANNES,

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
"PAYS DE LAPALISSE"